

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 52-53: De l'autre côté du soleil

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Couverture

La Basilique Notre Dame de Valère à Sion (Valais). L'orgue qu'elle arbrite serait la plus vieil orgue jouable du monde. Il aurait été construit à Salins (France) vers 1435.

page 4

Courrier des lecteurs.

pages 5-9

Des lecteurs nous l'avaient demandé : nous consacrons le **Dossier du mois** au Valais et, plus particulièrement, à la région de la vallée du Rhône et aux chemins de randonnée. Quelques idées pour les vacances... Par Francine Bruhin.

pages 10-12

Nouvelles fédérales. Avec, entre autres, les résultats complets, canton par canton, des votations fédérales du 6 juin dernier.

pages 13-15

Actualité. "Pour sauver la mémoire suisse des Etats-Unis : Erdmann Schmock collectionneur de Berne". Par Philippe Bovet.

La Suisse innove dans le domaine du chauffage. Par Jean Luque.

"La Suisse reconnaît un nouveau métal précieux". Par Roger de Diesbach.

page 16

Votre rendez-vous préféré : le **Lexique** du parler romand. Par Pierre Jonneret.

pages 18-19

Revue de presse. Quelques résultats des votations cantonales du 6 juin dernier.

pages 20-21

Lettres : des livres pour vos vacances. Par Francine Bruhin.

pages 21-22

Le calendrier des rendez-vous culturels suisses.

page 23

Musique. "L'adieu au Lied". Par Pierre Jonneret.

LE MESSAGER SUISSE

Editeur Fédération des Sociétés Suisses de Paris.

Directeur de la Publication Pierre Jonneret.

Rédaction Francine Bruhin.

Administrateur Willy Bossard.

Comité de Rédaction Nicole Bodmer, André Grasset, Roger de Diesbach, Paul Daniel, Edmond Leuba, Robert Haas, Willy Bossard, Philippe Brochard, Pierre Jonneret, Francine Bruhin.

Ont collaboré à ce numéro Philippe Bovet, Jean Luque, Roger de Diesbach, Pierre Jonneret, Francine Bruhin.

Siège social 10, rue des Messageries. 75010 Paris. Tél : (1) 45.23.29.57.

Fax : (1) 47.70.13.29.

Maquette CREATIO.

Christophe Meier, 5, place du Marché, 30250 Sommières. Tél : 66.80.96.66. Fax : 66.80.37.31.

Service des abonnements Le Messenger Suisse, BP 55, 30250 Sommières. Tél : 66.80.37.18.

Publicité s'adresser au siège : tél. (1) 47.70.13.29.

Imprimeur Offset Avénir. 30900 Nîmes.

Commission paritaire n° 52679.

"Le Messenger Suisse" n'est pas vendu au numéro mais par abonnement.

© Reprint autorisé après accord de la Rédaction du Messenger Suisse.

Rappel pour le Congrès des Suisses de l'étranger à Montreux (20/22 août)

"Nous invitons toutes les personnes qui n'ont pu hériter de la nationalité suisse par leur mère à s'inscrire pour participer au congrès, ainsi que le plus grand nombre de leurs parents suisses pour nous soutenir. Point de ralliement : nous nous regrouperons devant le bâtiment où se déroulera le congrès (nous serons reconnaissables !) le samedi 21 août dès 8h30. Une dernière mise au point de notre action se fera sur place en vue de notre intervention dans la journée. Merci de venir très nombreux !"

Agnès Contin - Edith Vannier.

Les souvenirs d'un lecteur publiés récemment (MS. N°49) en ont rappelé d'autres à l'un de nos abonnés qui, en France depuis 1936, nous écrit ces lignes prouvant "la fidélité et l'attachement au pays".

"Conséquences de la guerre, je dus quitter Avignon pour exercer mon ministère pastoral dans le Gard, à 50 km de ma famille, restée dans la Ville des Papes. Des résistants sollicitèrent, en mon absence, une chambre totalement indépendante pour loger un des leurs. Mis au courant, j'approuvai l'initiative. Venu chez moi quelques jours, j'appris que le résistant était absent... Mais la Gestapo tambourine à la porte de la maison... Ils s'annoncent et me demandent si c'est ici que loge un M. Bernard ? J'hésite. Les deux hommes me disent un Bernard Girard. "C'est chez moi !" Nous voici à 4 dans ma salle à manger. Ma femme répond. Je garde un silence prudent... J'écoute... Les secondes durent des minutes. De leur part, première gaffe : "Vous ne saviez pas que vous

logiez un Juif ?" Je réponds sèchement : "Mais, Messieurs, si nous avons su que c'était un Juif, nous ne lui aurions pas loué la chambre !" Silence. Reprise de l'interrogatoire. Je reste à l'affût... De quoi ? "Eh bien, Monsieur, c'est ainsi que vous laissez louer par votre femme une chambre à un homme en votre absence ?" Je bouillonne. Energiquement, je sors ma carte d'identité et comme un joueur de belote avec son as vainqueur, je la présente vigoureusement en tapant sur la table. Ils lisent : Suisse... Pasteur... Silence embarrassé de leur part maintenant. Que vont-ils faire ? Visite de la chambre. Que vont-ils trouver ? Des papiers brûlés dans le seau hygiénique, une paire de chaussures, des revues techniques. Rien de compromettant. De retour à la salle à manger, l'interrogatoire reprend. Ils ont totalement perdu leur mordant. Ils partent en disant : "Vous êtes sous haute surveillance". Une heure après, ma femme me montre, entre les pages de livres de ma bibliothèque des quantités de papiers compromettants. Nous l'avions échappé belle. C'était en 1943.

Plus tard, au moment de la Libération, M. le Consul de Suisse à Marseille m'invita à aller me réfugier en Suisse en famille, étant donné les dangers causés par la débâcle des Allemands. Je le remerciai avec ces mots : "Si le berger s'en va, que feront les brebis?". La menace était réelle. Mais tout se passa au mieux.

En 1945, un ami me dit : "Tu devrais te faire naturaliser français. Tu en aurais tous les avantages". A quoi je répondis : "Pour des avantages, je deviendrais un mauvais Français et je démontrerais que je suis un mauvais Suisse !" Rien n'a changé depuis cette date...

C. Lecoulbre.